



## Bien vivre avec la CFE-CGC ! Tout un programme

«L'histoire de la CFE-CGC a de l'avenir», proclame d'entrée le président confédéral, lors de la présentation du programme de l'équipe candidate, le 18 février à Reims. Mais un avenir que la CFE-CGC doit préparer parce que 40 % de ses militants seront partis à la retraite dans les dix ans... C'est sur ce constat «lucide», mais non sans «enthousiasme» que Bernard Van Craeynest a lancé le 34<sup>e</sup> congrès confédéral devant un parterre de neuf cents militants. Pour l'heure, la CFE-CGC est à la «croisée des chemins» car la loi du 20 août 2008, la perte des emplois industriels, l'Europe et les excès de la financiarisation de notre économie la confrontent à un nouveau défi de représentativité.

### BIEN VIVRE AU TRAVAIL

Dans son programme, adopté à 78,5 % des voix, le trio composé de Bernard Van Craeynest, président confédéral, Carole Couvert, secrétaire générale et Jean-Frédéric Dreyfus, trésorier national, s'engage sur tous les fronts comme autant de «grands défis». La retraite, par exemple, - tant dans le privé que dans le public - ne sera pas un dossier isolé : son évolution doit s'inscrire dans une refonte de toute notre protection sociale et son financement. Pas question d'un simple «replâtrage» ! La solution n'émergera que de débats constructifs : aux partenaires sociaux de ne pas tomber dans le piège de la division, le patronat n'attendant que cela. Que la CFDT, aussi, ne se laisse pas enfermer dans le faux problème du financement de la retraite des cadres par les ouvriers, met en garde Bernard Van Craeynest : il est temps d'en venir à la retraite à la carte. Dépassons les tabous : il s'agit de construire, de calculer, de baptiser un nouveau projet pour la retraite, jusqu'à aller dans la rue s'il le faut.

Et la CFE-CGC a toute sa place dans cette construction, même si l'encadrement est bien éloigné des stratégies du patronat «virtuel», piloté par les actionnaires qui, obnubilés par la rentabilité annuelle, ignorent la valeur humaine, c'est-à-dire tous les salariés y compris l'encadrement. La CFE-CGC, plus



**Carole Couvert, secrétaire générale ;  
Bernard Van Craeynest, président ;  
Jean-Frédéric Dreyfus, trésorier national.**

que jamais, saura garder son indépendance et sa liberté de parole : elle continuera à représenter tous ceux qui vivent des conditions de travail qui se dégradent. Et de se souvenir du détournement des 35 heures vers le forfait jours pour les cadres au début puis pour un nombre sans cesse croissant de salariés. La CFE-CGC est bien décidée à défendre le «bien vivre au travail» ! Trop de cadres ont affaire aux juges pour vouloir bien faire leur travail, trop de salariés cherchent une échappatoire à l'entreprise : il faut remettre au centre des négociations la modernisation et l'organisation du travail avec ses questions de délégation de pouvoir, de clause de non concurrence, de mobilité...

### NOUVELLE REPRÉSENTATIVITÉ

Quant à la question de la représentativité, il faudra bien l'aborder sans faux semblant. La loi est là, même si la CFE-CGC n'en

voulait pas. «Rien ne sera plus comme avant !» affirme Bernard Van Craeynest. Elle nous rappelle qu'il faut se battre tous les jours, sur le terrain, à la recherche de candidats. Et le président confédéral compte beaucoup sur les unions territoriales pour «mailler le territoire» et mieux porter nos efforts. Il met en garde ceux qui se contenteraient de la reconnaissance catégorielle gagnée par la CFE-CGC : «elle n'est pas gravée dans le marbre, ne dormez pas sur vos deux oreilles!». Déjà, cette spécificité est contestée par FO : «personne ne nous fera de cadeaux». Les débats tendus vécus au sein de la Confédération sont la preuve de sa vitalité. Ils ont abouti à la résolution du 10 mars 2009 donnant à la CFE-CGC l'objectif de devenir la troisième force syndicale du pays. «Personne ne peut dire quand ni avec qui, mais il faut se mettre en ordre de bataille». Bernard Van Craeynest a exhorté les militants à faire preuve de modernité, comme la CFE-CGC avait su le faire au congrès de Nanterre (1981) pour passer de la CGC à la CFE-CGC ou lors de ses assises de la modernité, en 1998, pour reconnaître les «professionnels» comme membres à part entière de la famille CFE-CGC.

### JOUER COLLECTIF

Les générations 2010, symboles de ce congrès, sont celles qui accompagneront les trajectoires professionnelles des salariés. Celles qui donneront une nouvelle signification au mot collectif, face au renforcement de l'individualisme. Bernard Van Craeynest constate que de plus en plus de collègues veulent adhérer mais ne sont pas nécessairement prêts à un engagement syndical. Il faut donc renouveler notre offre syndicale, être attractifs, proposer des services. Aux militants, il faut reconnaître un statut de militant, un contrat d'engagement social, une VAE du militant. Pour eux, il faut être présents dans l'entreprise. C'est l'appel lancé par Bernard Van Craeynest aux militants de toute la CFE-CGC : allez, tels des VRP, à la rencontre des salariés pour expliquer ce que nous sommes, pour gagner cette campagne 2010-2012 !

# XXXIV<sup>e</sup> congrès

17/18/19 février 2010



M. Doiret, P.-A. Durat, J. Pélisse, P. Bloch



Philippe Bloch (BFM), animateur de ces trois jours et Danielle Flécher, présidente des assemblées confédérales.

Revivez le congrès sur [www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

34 <sup>e</sup> CONGRÈS CFE CGC	
Revivez les temps forts du congrès en vidéo	✂
Le forum	✂
Rapport d'activité et rapport financier	✂
Programme	✂
L'élection	✂
Les résultats	✂
Espace presse	✂
Exposants	✂

## «Syndicaliste : quel engagement ?»

C'est à partir de cette question, le 17 février, qu'ont été lancés les travaux du congrès, appuyés sur une étude d'OpinionWay soulignant la confiance des salariés dans l'action collective et le nécessaire contact avec le délégué syndical sur le lieu de travail. Jérôme Pélisse, sociologue de l'université de Reims, relève la difficulté de la mission syndicale auprès de «la base», le délégué étant généralement «happé» par ses responsabilités syndicales. Un point de vue confirmé par un «témoin» CFE-CGC, Pierre-Alain Durat, délégué syndical : «être syndiqué, c'est être mal vu par la direction qui vous le fait payer en termes de carrière», même si, relève Mathieu Doiret d'OpinionWay, la CFE-CGC bénéficie d'une bonne image auprès des salariés. L'enquête réalisée pour cette occasion trace un profil de syndicaliste combatif sans être sectaire et Jérôme Pelisse l'inscrit dans un engagement collectif retrouvé, malgré le besoin d'autonomie exprimé en particulier par les jeunes. Le chercheur continuera ses observations tout au long de 2010, une étude sociologique est menée au sein du laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie (IDHE Cachan / CNRS) par Jérôme Pélisse, Elodie Béthoux, Guillaume Desage et Arnaud Mias.



M. Boccacci et P. Filiol

Le secrétaire général de l'UR Champagne-Ardenne, Patrick Filiol et le président de l'UD Marne, Michel Boccacci ont accueilli le 34<sup>e</sup> congrès au nom de leur région. Adeline Hazan, maire de Reims a souhaité la bienvenue aux 900 militants dans une ville «marquée par les mouvements sociaux». Elle a salué la volonté de la CFE-CGC de «valoriser le fait syndical» et considéré l'encadrement comme un «maillon indispensable»...



Adeline Hazan, maire de Reims

Patrick Debaere a été réélu président du collège territorial. Il a réclamé un rôle plus important pour les unions «dans la quête permanente de la représentativité». Bernard Van Craeynest a estimé qu'une réforme des statuts sera nécessaire pour aller dans ce sens.



Un congrès efficace grâce au vote électronique.



G. Labrune

L'ancienne  
équipe  
dirigeante :  
H. Insa,  
B. Van Craeynest,  
G. Labrune



## Rapport d'activité, travail d'équipe

Le 17 février, Gérard Labrune a fait le bilan de la mandature. Il a voulu que le rapport d'activité soit d'abord l'expression de l'ensemble des secrétaires nationaux en charge des différents pôles de la Confédération à qui il a donné la parole. Leur mandat a été «dense», marqué par la crise économique et par la loi du 20 août 2008, véritable «tremblement de terre» pour les syndicats. Bernard Van Craeynest a souligné que la CFE-CGC a été à l'origine d'observations «justes» et remarquables, en particulier en matière de développement durable ou d'épargne salariale... Gérard Labrune a insisté sur les formidables succès qu'ont représenté les élections prud'homales et les élections MSA : la CFE-CGC conforte sa forte représentativité dans l'encadrement et progresse auprès de l'ensemble des salariés. Il a expliqué la démarche de la Confédération pour devenir la troisième force syndicale, qui a entraîné de vifs mais saluables débats en interne. Il a rappelé que la CFE-CGC a su répondre aux demandes de services des adhérents : l'assistance psychologique (PSYA), le Plus Santé, l'Européenne de protection juridique en cours d'installation et l'union de certaines structures sont des évolutions qu'il faut conforter. Il s'est souvenu que la CFE-CGC a su, et de belle manière, répondre présent au moment des grandes manifestations nationales, preuve d'un militantisme vivant en son sein. Il s'est réjoui de la modernisation de la communication confédérale qui a permis une plus grande lisibilité de la CFE-CGC dans les médias... Après ce dernier mandat, Gérard Labrune se souviendra avoir travaillé dans «un pacte de fidélité harmonieux» : il a chaleureusement remercié toutes les équipes confédérales pour «ce très bon travail». Gabriel Artero, au nom de la fédération de la Métallurgie a salué le «travail collectif» accompli. Il a estimé que, pour devenir la troisième force syndicale, il fallait d'abord «assumer notre représentativité catégorielle». Roland Roberdeau, du SNB, a souhaité à la CFE-CGC d'être non pas la «troisième force syndicale», mais «la première» : «soyons fiers de ce que nous sommes!». Le rapport d'activité a été adopté avec 88,7 % des voix.



## Rapport financier

Hélios Insa, trésorier national sortant, a caractérisé les finances de la CFE-CGC par trois mots : «transparence, rigueur, développement». Malgré de lourds investissements (informatique, plateforme Convergence...) et le coût des élections prud'homales, les finances de l'organisation sont maîtrisées. Le nombre d'adhérents comptables (113 000) a augmenté : «un vrai succès qu'il faut saluer!». Le rapport financier a été adopté avec 77,7 % des voix.

H. Insa

## Les élus du XXXIV<sup>e</sup> congrès

### DIRECTION CONFÉDÉRALE

(avec les affectations consécutives au bureau national du 22 février 2010)  
VAN CRAEYNEST Bernard, président (Métallurgie)  
COUVERT Carole, secrétaire générale (IEG)  
DREYFUS Jean-Frédéric, trésorier national (Finance et Banque), administrateur de la Maison CFE-CGC.

### SECRÉTAIRES NATIONAUX

HAAS Jean-Luc (IEG) (économie, développement durable, logement, consumérisme)  
HOMMERIL François (Chimie) (formation tout au long de la vie, Europe, international)  
KARNIEWICZ Danièle (retraites, protection sociale)  
LEFLON Marie-Françoise (Finance et Banque) (emploi)  
SALENGRO Bernard (FFASS) (conditions de travail, handicap, santé au travail)  
VALETTE Bernard (Métallurgie) (formation initiale, dialogue social)  
VINCENT Bernard (Métallurgie) (action syndicale)

### DÉLÉGUÉS NATIONAUX

ALARÇON Diego (Construction)  
BOUDALIEZ Jean-Jacques (Fonct. Publiques)  
BRUGIDOU Marie-Line (Métallurgie)  
CARRIE Laurent (Energie)  
DELANNOY Jean-Yves (Fonct. Publiques)  
DEMARCO Gérard (Fonctions Publiques)  
DEZERAUD Christiane (Culture et Com.)  
GIFFARD Alain (Finance et Banque)  
HECQUET Pierre-Malo (Finance et Banque)  
KERYER Martine (FFASS)  
LEFEBVRE Mireille (FNECS)  
LEFEVRE Christophe (Assurance)  
MARTIN Jean-Luc (Métallurgie)  
PECORINI Jean-Michel (Agroalimentaire)  
PIGAL Eric (GFPP)  
ROCHE Véronique (Chimie)

### CONSEIL JURIDICTIONNEL

(LAMBOLEY Christiane (T), Jean-Jacques BRIOUZE(T), René DUMALLE (T), Christiane BALAC (T) élus au congrès 2006, restent en fonction).  
BACHER Michel (GFPP) T  
BETMALLE Roland (Chimie) T  
FINANCE Charles (ETAM Mines) S  
FUBIANI Gérard (Finance et Banque) S  
GLAICHENHAUS Robert (Fonct. Publiques) S  
SEGURA Michel (Métallurgie) T

### COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

BINDER Maryvonne (Finance et Banque)  
DEL TEDESCO Serge (Métallurgie)  
GILLES Catherine (Fonctions Publiques)  
LAFARGUE Henri (Métallurgie)  
LE GOFFIC Yves (Finance et Banque)  
MARTIN Frédéric-Paul (Fonc. Publiques)  
NORET Dominique (Crédit Agricole)  
PIGEON Gérard (Chimie)



## Prêcher les bonnes pratiques

**La visite de Xavier Darcos,**

ministre du Travail, au congrès de la CFE-CGC le 19 février, n'est qu'une étape : «avec l'agenda 2010, nous allons nous revoir souvent» !

Après avoir félicité Bernard Van Craeynest pour sa réélection grâce à «un score dont rêvent tous les hommes politiques», le ministre s'est engagé à «prolonger les échanges constructifs» avec la CFE-CGC. Il place les syn-

dicats dans la nécessité d'une «légitimité incontestable», convaincu que la loi du 20 août 2008 permettra d'atteindre cet objectif : «ce sont les salariés et eux seuls qui diront qui peut négocier en leur nom». Mais il reconnaît que seuls 5 % des salariés du privé sont syndiqués, ce qui constitue un «obstacle» au développement du dialogue social...

Il préconise la mise en valeur des bonnes pratiques favorables aux «parcours de représentants du personnel dans l'évolution de leur carrière». Il soutient la démarche de VAE syndicale prônée par la CFE-CGC, ainsi que l'idée d'une «fondation du dialogue social» à laquelle est très attachée la Confédération. Le ministre s'engage à accompagner les actions de l'association Réalités du dialogue social (RDS) chargée, notamment, de «bâtir un vrai statut du mandaté»... ce que réclame depuis longtemps la CFE-CGC au travers de son contrat d'engagement social.

Xavier Darcos promet de faire avancer les chantiers des institutions représentatives du personnel, du paritarisme et des parcours professionnels des salariés. Il se montre intéressé par le «travailler mieux» : il promet d'intégrer dans le Plan santé au travail, un volet de lutte contre le stress professionnel. Il a tenu à rappeler l'importance que le président de la République accorde au dialogue social dans les grands dossiers de la retraite et de la protection sociale : «nous prendrons le temps nécessaire pour dialoguer avant que le Parlement débattenne», a-t-il assuré.

## L'avenir du syndicalisme

Pour imaginer le futur du syndicalisme, Carole Couvert, secrétaire générale, a convié, le vendredi 19 février, des observateurs très au fait de l'évolution sociale. Michel Yahiel, président de l'Association nationale des DRH (ANDRH), Cécile Guillaume, maître de conférences à Lille 1 et Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du travail (IST). Un débat suivi avec attention par la nouvelle équipe CFE-CGC qui prône «la sortie du schéma conflictuel habituel» pour relancer le syndicalisme.

**Bernard Vivier** a estimé que cet objectif doit être l'occasion de « retrouver les fondamentaux » du syndicalisme : la solidarité et l'organisation du marché du travail. Sa conviction : « il s'agit moins d'inventer le syndicalisme que de le faire ! ». Et si la notion collective a moins de succès aujourd'hui auprès des salariés, elle est simplement remplacée par celle du « réseau » auquel il faut se mettre à niveau. Il est partisan d'un renforcement de l'accord collectif par rapport à la loi, en n'oubliant pas que c'est la société tout entière qui s'exprime à travers le syndicat. La nature ayant horreur du vide, l'absence de syndicalistes serait remplacée par la présence de «zozos» !

**Jérôme Pélisse** a invité les syndicats à ne pas se contenter d'une représentation institutionnelle pour répondre mieux aux aspirations des salariés. Le syndicat doit assurer une « présence physique » de ses représentants. Cela doit passer par un renouvellement du « contrat » qui relie salariés et syndicats. Il ne croit pas à l'inclinaison des employeurs pour des syndicats forts, car ce serait « partager le pouvoir ».

**Carole Couvert**, nouvelle secrétaire générale, a dit sa conviction qu'une troisième force syndicale, dont la CFE-CGC serait à l'initiative, serait la réponse à cette nécessaire évolution, notamment à l'heure de « la panne de l'ascenseur social ». Une force syndicale capable de répondre aux besoins de services exprimés par les salariés et à leur attente de «mieux vivre au travail». C'est l'opportunité qui nous est offerte par la loi du 20 août 2008...

**Cécile Guillaume** constate qu'encore aujourd'hui, être syndicaliste, c'est « prendre un risque ». Mais c'est aussi faire preuve d'excellence puisque son profil, bac +3, est «plus élevé que la population moyenne».

**Michel Yahiel** ne croit pas à une crise du syndicalisme, mais plutôt à une « crise des moyens » dont disposent les syndicats confrontés à une obligation d'expertise de plus en plus forte. S'il y a crise, elle se situe plutôt dans les failles de notre démocratie sociale...



M. Yahiel C. Guillaume B. Vivier C. Couvert



C. Couvert

## La Lettre confédérale

publication de la Confédération française de l'encadrement CGC  
59/63, rue du Rocher, 75008 Paris  
Tél. : 01 55 30 12 12 – Fax : 01 55 30 13 13

Directeur de la publication :  
Bernard Van Craeynest

Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka  
Assistants : M. Texereau ; C. Escorza  
Impression : STIPA

Commission paritaire : 1010 s 07570.

ISSN : 0753-0625

Abonnement : 123 €

<http://www.cfecgc.org - presse@cfecgc.fr>

LA LETTRE  
confédérale

Vous préférez recevoir La Lettre par mél ?  
Adressez votre demande à : [micheline.texereau@cfecgc.fr](mailto:micheline.texereau@cfecgc.fr)

